



Info Délits

décembre 2009



Division prévention criminalité

Vendeurs de systèmes d'alarmes prétendant faussement travailler en collaboration avec les autorités

Depuis plusieurs mois, certaines sociétés de vente de systèmes d'alarme démarchent leurs clients en prétendant faussement travailler en collaboration avec les autorités. Les polices fédérale, cantonale Vaudoise et municipale de Lausanne informent qu'elles n'ont aucun partenariat avec ces vendeurs.

Depuis plusieurs mois, des sociétés de vente de systèmes d'alarme démarchent la population vaudoise en général et lausannoise en particulier. Afin de forcer le contact avec les clients potentiels, les employés de ces sociétés usent de deux principaux subterfuges.

Le premier consiste à faire contacter téléphoniquement le client par un centre d'appels téléphonique dont le personnel indiquera être membre d'un nouveau service d'une administration communale, cantonale ou fédérale en charge de la sécurité des citoyens. Les téléphonistes de ce centre solliciteront alors un rendez-vous sous le prétexte de la participation à un sondage sur le ressenti de la population sur sa police ou sur son sentiment d'insécurité. Le jour du rendez-vous, le vendeur présentera d'emblée différents systèmes d'alarmes en insistant parfois sur la gratuité de la mise à disposition du système.

Dans le second cas de figure, le démarcheur se présente directement à la porte du client en indiquant être envoyé par un service de police, ou en être le partenaire privilégié. Il brosse un tableau très sombre de la sécurité dans le quartier et exacerbe le sentiment d'insécurité auprès de l'acheteur potentiel. Le démarcheur fixe ensuite un second rendez-vous au client, lors duquel il lui présente différents systèmes de protection en insistant sur la mise à disposition sans frais du système d'alarme.

Les quartiers démarchés par ces sociétés sont ciblés en fonction de faits divers récents mentionnés dans les médias.

Les polices fédérale, cantonale vaudoise et municipale de Lausanne signalent formellement qu'elles n'ont pas mandaté de sociétés pour effectuer des sondages ou des ventes de systèmes d'alarmes et qu'elles n'ont aucun lien de partenariat avec ces vendeurs. Elles rappellent en outre aux acheteurs potentiels que même si les démarcheurs promettent la gratuité de l'installation, ils factureront de toute manière le raccordement à la centrale d'alarme et les frais d'intervention pour un forfait généralement d'une durée de 48 mois (4 ans).

Par ailleurs, certains commerciaux indiquent à leurs clients, au moment de la conclusion du contrat, que des frais de dossier sont perçus pour le compte de la police, dans le but que les coordonnées de leur habitation soient enregistrées de façon formelle auprès de leur service, ce qui est totalement faux.

Communiqué de presse diffusé le 03.12.09 par la Police cantonale vaudoise et la Police municipale de Lausanne

Conseil !

- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le gérant de sécurité de votre région ou la centrale de la Police municipale de Lausanne.

Soyez attentifs, ne vous laissez pas distraire !



Division prévention
de la criminalité

www.police.vd.ch
021 644 44 44

urgences 1 1 7

Pickpockets, vols commis dans la rue et dans les trains

Nous vous avons plusieurs fois mis en garde contre les agissements de pickpockets et autres voleurs qui agissent dans la rue. Ces gens, généralement originaires de Roumanie, utilisent toutes sortes de stratagèmes pour détourner l'attention de leur victime et lui voler ses valeurs, carte bancaire, portemonnaie, etc ...

La série continue, maintenant dans les trains.

Conseils !

- Dans les gares et les trains, évitez de sortir votre porte-monnaie pour acheter de petites choses, préparez de la monnaie dans votre poche !
- Ne mettez pas votre abonnement ou votre titre de transport dans votre porte-monnaie !
- Prenez vos valeurs avec vous, y compris votre ordinateur, lorsque vous allez au wagon restaurant ou aux toilettes !
- Si vous êtes victimes d'un vol, faites rapidement bloquer vos cartes bancaires ou postales ! Ayez ces numéros sur vous, ailleurs que dans le porte-monnaie !
- Déposez plainte auprès de la police le plus rapidement possible !

Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance !



Division prévention
de la criminalité

www.police.vd.ch
021 644 44 44

urgences 1 1 7

Vois dans les sacs à mains dans les magasins

La période des fêtes de fin d'année est bien évidemment propice à ce genre de délit. Il y a beaucoup de monde dans les magasins et les voleurs s'y sentent à l'aise.

Conseils !

- Lorsque vous faites vos achats, ne laissez pas vos valeurs dans le caddie. **Portez votre sac à main et fermez le !**
- **Ne prenez avec vous que les valeurs utiles pour vos achats** (une ou deux cartes de paiement par exemple).
- **Au moment de charger la voiture, mettez d'abord vos valeurs en lieu sûr**, dans le coffre par exemple, que vous puissiez les surveiller et déchargez ensuite le caddie.



<http://www.petitchaperonrouge.com/>

Le site de la Division prévention de la criminalité s'est enrichi d'une rubrique cinéma.

Nous avons créé un lien avec le site de l'Organe cantonal de contrôle des films du canton de Vaud et de la Commission du cinéma du canton de Genève.

Chaque semaine, ces deux commissions font paraître une liste des films actuels avec l'âge légal et surtout l'âge recommandé.

Pour chaque film, vous trouverez un résumé et un commentaire, pour expliciter le choix des âges. Vous trouverez également des explications sur les critères utilisés par ces spécialistes.



Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Police cantonale (www.police.vd.ch)

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05

Région Ouest, Rolle : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : Adj Mermod Willy, 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : Adj Perruchoud Gilles, 021 644 83 36

Région Lausanne Est : Cpl Moser Yves, 021 644 82 77